

Original: Anglais

## **RAPPORT DU 12<sup>ème</sup> COMITE DE SESSION DU COMCEC**

**(Antalya, le 12 Mai 2008)**

1. Le 12e Comité de Session du COMCEC a été tenu le 12 Mai 2008 avant la 24e Réunion du Comité de Suivi du COMCEC,
2. La Réunion a été présidée par M. Ferruh TIĞLI, président du Bureau de Coordination du COMCEC.
3. Outre le Secrétariat Général de l'OCI et le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), les Institutions de l'OCI suivantes ont assisté à la Réunion;
  - Le Centre de Recherches Statistiques, Economiques, Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (CRSESPI)
  - Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
  - La Banque Islamique de Développement (BID)
  - La Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI)
  - L'Université Islamique de Technologie (UIT)

Certaines Institutions Turques initiateurs, des projets de coopération proposés du COMCEC ont pris part à la Réunion..

La Réunion a accepté de considérer les points suivants de l'ordre du jour:

1. Examen des Projets de Coopération Proposés du COMCEC.
2. La nouvelle proposition de projet de la CICI concernant l'établissement de deux Fonds, l'un pour la Recherche et la Technologie et l'autre pour l'Investissement.
3. Examen du Projet de l'Ordre du jour de la 24<sup>e</sup> Session du COMCEC.
4. Questions Diverses.

### **Au titre du point 1 de l'Ordre du jour:**

4. Le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC) a fait un exposé sur les récents développements relatifs aux propositions de projet. Les initiateurs et les coordinateurs des propositions de projet ont ensuite discuté les récents développements y ayant trait.
5. Le Comité a fait les recommandations suivantes au sujet des Projets:  
Concernant le projet intitulé "la Coopération Technique entre les Bureaux de Brevet des Etats Membres de l'OCI", les représentants de l'Institut de Brevet Turc (IBT) et du

CIDC ont mis au point les derniers progrès réalisés dans ce projet depuis la dernière réunion du Comité de Session. Dans le cadre de leur programme d'activité visant à consolider le Renforcement des Capacités Institutionnelles adopté par la 2e Conférence sur "la Coopération Technique entre les Bureaux de la Propriété Industrielle dans les Etats Membres de l'OCI" tenue à Casablanca du 11 au 13 juillet 2007, l'IBT et le CIDC ont co-organisé en coopération avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et le Groupe de la Banque Islamique de Développement, un atelier inter-régional sur les Indications Géographiques, et ce les 3 et 4 Avril 2008 à Ankara, en République de Turquie.

L'objectif principal de cet atelier était d'informer les participants de la capacité de protection fournie par les indications géographiques ainsi que des détails des accords internationaux garantissant des mesures de protection, des exemples d'application dans certains pays types et de la présentation des organisations non-gouvernementales travaillant dans le domaine des indications géographiques, l'atelier visait de même à établir une plateforme de discussion entre les responsables nationaux des Etats Membres de l'OCI chargés d'enregistrer et d'administrer les indications géographiques. L'Atelier a de même permis aux participants de trouver des réponses à leurs questions sur les IG et de partager leurs expériences grâce à la participation des professionnels venus d'organisations internationales pertinentes, y compris l'OMPI, et l'Institut National de l'Origine de la Qualité (INAO) de France. Des participants du Bangladesh, du Bénin, de Guinée, du Maroc, du Mozambique, d'Ouzbékistan, d'Ouganda, du Soudan, du Sénégal, de Turquie et du Yémen ont assisté audit atelier. En outre, le CIDC a informé le comité du fait qu'il établira, en étroite collaboration avec l'Institution de Brevet du Maroc (OMPIC), un Portail consacré à l'Information sur la Propriété Intellectuelle (PI) dans les Etats Membres de l'OCI.

- Ce portail permettra l'accès aux informations générales concernant la PI dans les Etats Membres de l'OCI, en terme des lois et des formulaires de renseignements, des procédures, des moteurs de recherche relatifs aux marques signées dans un premier temps, ensuite le champ de travail du portail s'étendra aux autres domaines de la PI.
- Il comprendra également un réseau supplémentaire qui fonctionnera comme plateforme pour la discussion et l'échange d'informations entre le personnel des Bureaux de la Propriété Industrielle.
- L'assistance sera étendue aux PMA pour leur permettre d'accéder au Réseau supplémentaire et de participer à la vulgarisation de l'information à travers le portail.

L'IBT et le CIDC ont signalé à la réunion que la durée de l'exécution du projet sera prolongée en vue de réaliser les autres activités incluses dans le plan d'affaires adopté par la 2<sup>e</sup> Conférence sur la « Coopération Technique entre les Bureaux de Propriété Industrielle

dans les Etats Membres de l'OCI ». Le Comité a salué le progrès réalisé dans le projet. Le comité a recommandé de prolonger le délai accordé au projet de deux ans pour que ses activités prévues soient parachevées.

En ce qui concerne le Projet intitulé “L'Entraînement sur la Gestion des Incubateurs entre les Etats Membres de l'OCI”, les représentants de l'Organisation du Développement de Petite et Moyenne Industrie de Turquie (KOSGEB) ainsi que la CICI (le Coordinateur du Projet) ont informé le Comité qu'en raison de circonstances imprévues, l'atelier qui aurait dû être tenu en avril 2008 a été reporté au deuxième semestre de 2008, avant la 24<sup>e</sup> Session du COMCEC et le Forum de la Gestion des Incubateurs en 2009. Le Comité a été également informé que l'aide nécessaire faisait défaut en ce qui concerne le rôle des Etats membres dans ledit projet. Cependant, il a été décidé que le Secrétariat Général de l'OCI, la KOSGEB, et la CICI déploient plus d'efforts pour promouvoir ce projet dans les pays membres concernés.

Quant au Projet intitulé “la Coopération dans le Domaine du Développement Technique des Lignes Aériennes d'Avions à Turbines à Moyenne Portée Régionales », le représentant de l'Université d'Anatolie (le nouveau chef de l'équipe de travail du projet) a souligné avoir présenté à la BID les changements dans le l'équipe de travail ainsi que les tâches dont elle est mandatée (ses nouvelles responsabilités). Le représentant du BCC a déclaré que son organe ainsi que le Trésor Turc (Gouverneur de la BID) ont déjà présenté leur lettre de soutien à la BID l'informant du changement que le projet a subi. Le Comité a appuyé ce changement et a demandé au BCC et au Trésor Turc de renvoyer la même lettre, dans les plus brefs délais, au Département du Bureau de Coopération de la BID. Le comité a désigné le CRSESPI comme coordinateur du projet. Le comité a de même accepté que ce projet ainsi qu'un autre relevant du même domaine – exécutés dans le cadre du COMSTECH- soient coordonnés par le Secrétariat Général de l'OCI pour prévenir toute duplication.

Concernant le Projet intitulé “ Applications du Système à Coût Réduit basé sur les Cartographies pour faire le suivi des Changements Naturels et Anthropogéniques sur les Côtes des Etats Membres de l'OCI », le représentant de l'UIT a informé le comité que le projet doit être modifié en raison des changements technologiques. Le comité a demandé à l'initiateur du projet, TÜBİTAK, d'accueillir les autorités du Bangladesh et l'UIT (3-5 points focaux du projet) dans son siège pour discuter les détails de ce projet et pour en informer plus tard le Bureau de Coordination du COMCEC.

Concernant les Projets « Centre de Contrôle et de Surveillance Satellitaire » (CCSS) et « Satellite Orbitaire à Basse Altitude » proposés par le Satellite de Communication et d'Opération de câble de TV de Turquie (TURKSAT), le Comité a recommandé que ces projets doivent être maintenus sur la liste des projets pour qu'ils soient examinés par la 24<sup>e</sup> Session du COMCEC.

En ce qui concerne le projet intitulé "Développement Soutenu dans un Réseau de Parcs Transfrontaliers et de Réserves Naturelles en Afrique de l'Ouest", le Comité a été informé par le CIDC que le Comité d'Organisation de ce projet a tenu jusqu'ici sept réunions successives à Dakar (Mars 2005), Bamako (Mai 2006), Casablanca (Juillet 2006), Baku (Septembre 2006), Accra (Octobre 2007), Carthagène De Indias (Novembre 2007) et Casablanca (Mars 2008).

L'objectif de la dernière réunion était d'examiner le progrès parachevé au niveau de la mise en application du projet et d'actualiser le Programme d'Activité Future 2008/2009. Ont assisté à cette Réunion la Guinée, la Mauritanie, le Mali, le Sénégal, le Coordinateur Régional du Projet, le Secrétariat Général de l'OCI, l'Organisation Mondiale du Tourisme (UNOMT) et le Centre de Recherches Statistiques, Economiques, Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (CRSESPI).

La réunion précédente a approuvé les termes de références pour l'étude de faisabilité du projet composé de 4 parties déjà présenté pour le financement et a recommandé sa soumission à la BID. Le Ministre du Tourisme et de l'Artisanat de la République de Guinée, en sa qualité de coordinateur de ce Projet a effectué une visite au Président de la BID en Décembre 2006. Suite à cette visite, la BID a appelé chaque pays faisant partie du projet à soumettre respectivement une demande financière séparée par le biais de son gouverneur au sein du Conseil des Gouverneurs de la BID. Cinq pays ont jusqu'à présent déposé leur demande. Le Comité a également pris note que le Secrétariat Général de l'OCI a envoyé une note verbale à la BID pour lui demander de fournir une plus grande de contribution financière en vue de la mise en application dudit projet.

Le Comité a été informé que l'Agence Coréenne pour le Développement International a généreusement fourni une contribution financière de 425.000 dollars américains pour élaborer l'étude de faisabilité de ce projet ainsi que la somme de 50.000 dollars américains pour la Fondation UNWTO ST-EP.

Conformément au projet intitulé "Coopération Technique dans le Domaine de la Préservation du Patrimoine" proposé par la Jordanie, le Secrétariat Général de l'OCI sera en contact avec la Jordanie et l'IRCICA (le Coordinateur du Projet) afin d'informer le Comité s'ils sont encore intéressés à garder le projet sur la liste.

6. Suite aux présentations, le Comité a exprimé sa satisfaction à l'égard du progrès réalisé dans les projets n°1, 3 et 7.

7. En ce qui concerne les autres projets, le Comité a demandé aux Etats membres d'adopter une approche plus proactive et d'appeler leurs points focaux à contacter respectivement les initiateurs des projets et les coordinateurs, dans les plus brefs délais, afin de mettre en place lesdits projets. Le Comité a également souligné l'approbation d'écarter les projets à l'égard desquels aucun pays n'a accordé son intérêt.

8. Le Comité a recommandé que les Etats membres intéressés participent aux réunions futures du Comité de Session.

9. En outre, dans le cadre de la résolution pertinente du 11<sup>e</sup> Sommet de l'OCI, le comité a pris note du Projet de chemin de fer Dakar-Port Soudan

**Au titre du Point 2 de l'Ordre du jour:**

10. Le représentant de la CICI a souligné que S.E Saleh Kamel, Président de la CICI a initié les propositions relatives à l'élaboration de deux fonds à savoir le Fonds pour les Recherches et la Technologie et le Fonds pour l'Investissement. Le Comité a été informé que le Président de la CICI tient actuellement des réunions avec les Chefs d'Etat afin de recevoir leur soutien et par suite élaborer les études nécessaires. Entre temps, concernant le Projet sur l'Investissement, le Comité a été informé par la Compagnie d'Investissement FORAS, établie dans plusieurs pays membres et soutenue par l'étude de faisabilité, les plans d'affaires et les cartes d'investissement. Le Comité a salué les efforts du Président de la CICI au niveau de la prise de mesures concrètes pour promouvoir une coopération économique à travers la création de sociétés dans les pays membres.

**Au titre du Point 3 de l'Ordre du jour;**

11. Au titre de ce point de l'Ordre du jour, le Bureau de Coordination du COMCEC a expliqué au Comité la raison pour laquelle la nouvelle formulation du projet de l'ordre du jour de la 24<sup>e</sup> Session du COMCEC a eu lieu. Le Comité a approuvé la soumission pour examen de la nouvelle version du projet de l'ordre du jour au 24<sup>e</sup> Comité de Suivi.

**Au titre du Point 4 de l'Ordre du Jour:**

12. Au titre du Point questions diverses de l'ordre du jour, le Secrétariat Général de l'OCI a informé le Comité sur le 12<sup>e</sup> Forum du Secteur Privé qui sera organisé conjointement par la Chambre de Commerce d'Ouganda et par la CICI du 16 au 18 Juin 2008 à Kampala, en Ouganda. Le Comité de Session a été également informé sur le Forum de l'Industrie Agroalimentaire, qui sera organisé par le Mali en 2008. Le Comité de Session a pris note de ces Forums. Le Comité a également pris note des recommandations de la Première Réunion du Comité d'Organisation sur la mise en application du Plan d'Action de l'OCI sur le Coton.

13. Ensuite, le Comité a conclu ses travaux en exprimant ses remerciements.

**LISTE DES PROPOSITIONS DE PROJETS**

<b>No de série</b>	<b>Propositions de Projets /Idées</b>	<b>Proposé Par le Pays/ Institution</b>	<b>Pays Intéressé</b>	<b>Coordinateur</b>
1.	Coopération technique entre les Bureaux de brevets dans les Etats Membres de l'OIC	Turquie	Kazakhstan, Syrie, Maroc, Bangladesh, Pakistan et Yémen	CIDC
2.	Entraînement sur la gestion des incubateurs entre les Etats Membres de l'OIC	Turquie		CICI
3.	Coopération dans le domaine du Développement technique des lignes aériennes d'avions à turbines à moyenne portée régionales.	Turquie	Kazakhstan	CRSESPI
4.	Applications du système à coût réduit basé sur les cartographies pour faire le suivi des changements naturels et anthropologiques sur les côtes des Etats Membres de l'OIC	Turquie	Bangladesh/ Turquie	UIT
5.	Centre de contrôle et de surveillance satellitaire (SATCMC)	Turquie	Turquie	
6.	Satellite orbitaire à basse altitude	Turquie	Turquie	
7.	Création d'un réseau de parcs de réserves naturelles transfrontalières en Afrique de l'Ouest	Guinée	Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone	CIDC/CRSESPI
8.	Coopération technique dans le domaine de la préservation du patrimoine	Jordanie		IRCICA